

9^e rapport de gestion Nant de Drance SA 2017



Les prises d'eau du lac de Vieux Emosson sont immergées par les eaux.

Photos: ©Sébastien Moret et ©NDD

Actionnaires et organes au 31 décembre 2017

Actionnaires

Alpiq AG, Olten	39 %
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36 %
IWB Industrielle Werke, Bâle	15 %
FMV SA, Sion	10 %

Conseil d'administration

Président

Michael Wider Directeur Domaine opérationnel Generation Switzerland, CEO sup-

pléant d'Alpiq, Düdingen

Vice-président

Daniel Koch Directeur Domaine Energie chez CFF Infrastructure, Münchenbuchsee

Membres

Martin Eschle Directeur Achats, membre de la direction d'IWB, Zurich
Marco Dirren Responsable Finances chez CFF Infrastructure, Rotkreuz

Paul Michellod Directeur FMV, Leytron

Christian Plüss Responsable Hydro Power Generation d'Alpiq, Uster

Délégué de la Confédération

Moritz Steiner Chef SEFH (Service de l'énergie et des forces hydrauliques du canton

du Valais), Steg; jusqu'au 31 août 2017, droit de vote consultatif

Délégué de la commune de Finhaut

Pascal May Président de la commune, Finhaut; droit de vote consultatif

Secrétaire du Conseil d'administration

Luc Gendre Responsable Etat-major & Administration de Nant de Drance SA, Crésuz;

jusqu'au 31 octobre 2017

Florian Widmer Responsable General Administration chez Alpiq, Pully;

ad intérim à partir du 1er novembre 2017

Organe de révision

Ernst & Young AG, Zurich

Direction Nant de Drance SA

Eric Wuilloud Directeur, Venthône

Luc Gendre Responsable Finances, Crésuz;

depuis le 1^{er} novembre 2017

Jean-François Nicod Responsable Planification générale des échéances, Lausanne

Alain Sauthier Directeur adjoint, Sion

Gérard Seingre Directeur des travaux, Martigny

Stefan Woodtli Responsable Finances & Support du management, Zofingue;

jusqu'au 31 décembre 2017

Rapport du Conseil d'administration

Contexte économique

En 2017, les prix de l'électricité sur les marchés de gros se sont encore maintenus à un bas niveau. Ils étaient en moyenne inférieurs aux coûts de revient de l'énergie hydraulique et de l'énergie nucléaire. Cette situation n'a pas permis d'exploiter de manière rentable les centrales en Suisse et a représenté le plus gros défi pour la force hydraulique pendant l'année sous revue. Certes, les prix de l'électricité se sont temporairement détendus sur les marchés spot en 2017 en raison de divers facteurs globaux et régionaux tels que la météo, l'évolution des prix des combustibles internationaux et la disponibilité du parc nucléaire français. Mais dans l'ensemble, ces effets qui tirent les prix vers le haut ne sont que temporaires. Nant de Drance estime qu'il n'y aura pas de renversement de tendance fondamental en matière d'évolution des prix. Les prix de gros de l'électricité devraient remonter à moyen ou long terme seulement. La sensibilité du marché face à une sécheresse prolongée, des températures basses ou d'autres événements météorologiques extrêmes montre toutefois que les prix de l'électricité sont toujours plus volatiles. Vu l'importance croissante de la flexibilité, ceci peut être considéré comme un signe positif pour les centrales de pompage-turbinage.

Environnement politique

Le 21 mai 2017, le peuple suisse a approuvé la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Il a ainsi validé les objectifs de cette stratégie énergétique ainsi que le maintien et le développement de la force hydraulique. En amont de la votation populaire, la force hydraulique a été présentée comme le pilier de la Stratégie énergétique 2050. L'acceptation de la nouvelle loi sur l'énergie a ouvert la voie à la deuxième étape de la Stratégie énergétique et posé les bases du futur modèle de marché. La situation de départ de la Suisse est bonne. Le pays dispose d'une excellente infrastructure et d'une puissance installée suffisante dotée d'une grande flexibilité. L'ouverture incomplète du marché en Suisse met toutefois les producteurs d'électricité fortement sous pression.

Stratégie Nant de Drance

Les centrales de pompage-turbinage sont, aujourd'hui et à terme, le moyen le plus efficace pour stocker de l'électricité en grande quantité. L'énergie de pointe flexible des centrales de pompage-turbinage est essentielle pour garantir un haut niveau de sécurité d'approvisionnement. Les centrales à accumulation et de pompage-turbinage peuvent fournir à tout moment autant de puissance que nécessaire. Elles peuvent également utiliser l'électricité excédentaire en période creuse pour pomper l'eau et l'utiliser plus tard pour produire à nouveau de l'électricité et couvrir ainsi les pics de consommation. La capacité à produire cette précieuse énergie de pointe devient de plus en plus importante sur le réseau européen. En effet, les besoins en énergie de pointe et de réglage ne cessent d'augmenter en raison de l'injection croissante de courant issu d'une production volatile. Nant de Drance est par ailleurs conçue de telle sorte que le passage du mode pompage au mode turbinage se fait en quelques minutes. Sa flexibilité repose également sur à la capacité des six groupes à turbiner ou pomper l'eau à des puissances différentes.

Avec l'approbation de la Stratégie énergétique 2050, le peuple suisse a posé les bases pour le maintien et le développement de la force hydraulique. La flexibilité de Nant de Drance est un élément central de l'avenir énergétique. L'importance d'une production d'électricité décentralisée augmentera encore, de même que l'injection irrégulière de courant issu des sources d'énergie fluctuantes que sont les énergies éolienne et solaire. Dans un contexte européen, ceci valorise plus encore la flexibilité des centrales de pompage-turbinage. La construction de Nant de Drance est donc plus justifiée que jamais.

Dans le contexte énergétique actuel, caractérisé par le bas niveau des prix de gros et les faibles écarts de prix entre énergie de pointe et en ruban, Nant de Drance ne pourrait pas être exploitée de

manière rentable. Les investissements dans l'ouvrage sont toutefois réalisés pour 80 ans. Cet horizon de temps à long terme correspond à la durée de la concession de la centrale de pompage-turbinage. Les calculs de Nant de Drance montrent régulièrement qu'à long terme la centrale sera rentable. Toutefois, si son exploitation ne pouvait pas être réalisée de manière à assurer cette rentabilité, mais que l'on reconnaît la nécessité des centrales de pompage-turbinage pour la sécurité d'approvisionnement et la stabilité du réseau, les autorités réglementaires et les décideurs politiques devraient alors considérer l'introduction de conditions-cadres adaptées et conformes au marché.

Société

L'exercice 2017 a été marqué par des défis encore plus grands que lors de l'année précédente. Ils ont surtout concerné le planning et les négociations avec les fournisseurs. Chose connue, les problèmes de qualité rencontrés en 2016 sur des pièces de grande envergure d'un fournisseur ont rendu impossible la construction dans les délais des groupes dans la caverne. Le calendrier pour la fin de la construction de la centrale a pris ainsi un retard d'au moins 12 mois. Afin de satisfaire les exigences requises et convenues en matière de qualité, le fournisseur a décidé de refabriquer les six bâches spirales. Quatre nouvelles bâches sont arrivées sur le chantier en 2017. Des négociations sont engagées avec le fournisseur quant à l'indemnisation pour le retard pris par le chantier. A la fin de l'année sous revue, un peu plus de 80 % des structures étaient construites. Le capital-actions a été augmenté de 330 millions de CHF à 350 millions de CHF. A la fin 2017, la société comptait 15 employés. Avec la fin du gros œuvre et le passage à la phase de montage et d'aménagement intérieur, Nant de Drance SA a une nouvelle fois adapté son organisation et les processus. La société a également poursuivi les préparatifs pour la phase d'exploitation avec les partenaires-actionnaires.

Assemblée générale

Le 25 mars 2017, la société a approuvé l'augmentation du capital-actions de 330 à 350 millions de CHF lors d'une Assemblée générale extraordinaire. La société dispose ainsi, comme prévu, de fonds propres supplémentaires à hauteur d'environ 120 millions de CHF. Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2017, Nant de Drance SA a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels 2016. L'Assemblée générale a élu au Conseil d'administration Martin Eschle en tant que représentant d'IWB pour le reste du mandat. Il y remplace le représentant d'IWB Bernhard Brodbeck.

Conseil d'administration

En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni six fois en séances et deux fois dans le cadre de conférences téléphoniques. Il a entre autres traité les sujets suivants:

- élaboration et approbation du budget
- · approbation du rapport sur les risques
- augmentation du capital et adaptation des statuts
- analyse des mesures techniques, commerciales et juridiques dans le cadre des problèmes de qualité, mise en œuvre du plan d'actions avec le soutien d'un cabinet d'avocats spécialisé
- raccordement au réseau avec la construction des stations de transformation et des tronçons entre Le Châtelard, La Bâtiaz et Rosel
- prise de connaissance des audits internes, planification d'autres audits en 2018
- préparations pour la mise en place de l'organisation pour la phase d'exploitation

L'évaluation des risques effectuée par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration est réalisée chaque année au moyen du rapport sur les risques. Celui-ci s'appuie sur les prescriptions d'identification, d'analyse et de priorisation systématiques des risques. La cartographique des risques définie par le Conseil d'administration et la matrice d'évaluation constituent la base de l'évaluation standardisée des risques. Le rapport sur les risques fourni par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration comprend les postes à risque les plus importants à l'heure actuelle, le besoin d'action et l'état actuel de l'implémentation des mesures. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration le 18 août 2017.

Construction

Les travaux de gros œuvre ont été achevés fin 2017. Les derniers travaux extérieurs concernaient la remise en état des places d'installation au pied du barrage de Vieux Emosson, sur les rives du Lac d'Emosson au niveau du collecteur Ouest ainsi que la zone vers la route d'accès au lac d'Emosson à La Gueulaz. A Trient, l'installation de gestion des matériaux a été démontée et le terrain préparé pour la réalisation d'une mesure de compensation environnementale. Tous les accès aux galeries ont été terminés et aménagés avec des portes d'entrées sécurisées. Seule l'entrée à la galerie d'accès principale à Châtelard est encore en cours de construction.



Portail d'accès aux galeries au-dessus de la caverne des machines.

En souterrain, les derniers travaux de bétonnage de l'année 2017 ont été réalisés sur les portes blindées menant aux conduites d'eau situées entre le lac d'Emosson et la caverne des machines. De plus, les travaux de bétonnage souterrains au niveau des prises d'eau de Vieux Emosson ont été achevés. Les injections dans les deux conduites d'eau sont également terminées. Dans les galeries situées au-dessus de la caverne des machines, les ouvriers ont démonté l'ensemble des installations de chantier qui comprend l'éclairage, la téléphonie, la ventilation, l'eau potable, etc.



En novembre 2017, le lac de Vieux Emosson est pratiquement rempli à moitié.

Chaudronnerie

Dans le domaine de la chaudronnerie, les travaux ont pu être pratiquement terminés fin 2017. L'année dernière, les travaux principaux ont concerné la chambre des vannes supérieures avec ses vannes papillon. Ceux-ci ont pu être achevés en mai 2017. Le remplissage du lac a ainsi pu débuter en coordination avec l'autorité fédérale de surveillance des barrages. En raison des faibles apports des ruisseaux situés autour du barrage de Vieux Emosson, ce dernier était rempli seulement à moins de la moitié à la fin 2017. Les travaux de protection contre la corrosion à l'intérieur de l'ensemble des conduites et composants en acier ont pu être finalisés en 2017. A l'extérieur, les composants en acier ont été pourvus d'un revêtement protecteur.

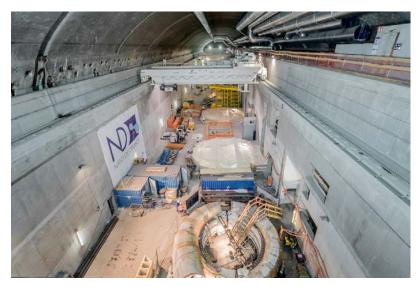


Installation d'une vanne papillon dans la conduite d'eau située au-dessus du puits vertical.

Installations électromécaniques

En raison des problèmes de qualité identifiés en 2016, le fournisseur a fabriqué six nouvelles bâches spirales destinées à être montées sur les groupes de pompage-turbinage. Afin de garantir la qualité requise et convenue, Nant de Drance SA a systématiquement accompagné la fabrication dans les usines et procédé à des contrôles qualité approfondis avant l'installation. Jusqu'à la fin 2017, les composants de quatre nouvelles bâches spirales sont arrivés sur le site de construction. Les bâches de 70 tonnes ont été soudées ensemble dans la caverne des machines, avant d'être placées dans les fosses. Là, elles sont soumises à un test de pression, puis bétonnées. Ces travaux ont pu être achevés fin 2017 pour deux groupes. Les deux dernières bâches spirales arriveront sur le chantier au cours du premier semestre 2018. Avec l'arrivée des quatre premières bâches spirales neuves, la taskforce a élaboré un nouveau calendrier des travaux jusqu'à la mise en service de la centrale. A fin janvier 2018, Nant de Drance SA prévoit un retard de plus de 12 mois par rapport au calendrier initial.

Parallèlement aux travaux effectués sur les bâches spirales, le fabricant a monté trois rotors dans la caverne des machines. Les stators sont également en phase de montage. En outre, trois vannes sphériques ont été installées dans la caverne, côté amont. L'installation des circuits primaire et secondaire destinés au refroidissement des six groupes de machines a également été achevée.



Une bâche spirale (sur la partie inférieure de l'image) dans la caverne des machines avant l'installation.

Installations électrotechniques

Fin 2017, les six transformateurs ont été entièrement assemblés, puis testés dans leurs niches dans la caverne des transformateurs. Ces transformateurs de 15,75/380 kV sont prêts à être mis en service, raison pour laquelle les niches ont été murées. Les vastes travaux initiés en 2017 concernant le câblage des systèmes de commande, des signaux de surveillance et des équipements de mesure se poursuivront en 2018.

Raccordement au réseau

Les deux postes de couplage de Swissgrid situés dans la caverne des transformateurs et à Châtelard ont été achevés en 2017. La ligne de 380 kV reliant Le Châtelard et La Bâtiaz est également opérationnelle. Les travaux portent actuellement sur la construction des câbles souterrains entre La Bâtiaz et Rosel. En cas de retard sur la traversée de la Vallée du Rhône, Swissgrid élaborera une solution provisoire afin de pouvoir dévier l'électricité produite dans la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance vers le réseau à très haute tension suprarégional. En ce qui concerne la ligne aérienne de 380 kV Chamoson-Chippis, le jugement du Tribunal fédéral du 1^{er} septembre 2017 a officiellement mis fin à la procédure d'approbation des plans. Swissgrid a entamé les travaux de construction de cette ligne aérienne. Le goulot d'étranglement dans le réseau stratégique de la Suisse en Valais sera prochainement résolu suite à la décision du Tribunal fédéral.



Poste de couplage isolé au gaz de 380 kV de Swissgrid dans la caverne des transformateurs.

Aménagement intérieur

Durant l'exercice sous revue, l'entreprise mandatée a poursuivi les travaux d'aménagement intérieur entamés en 2016 dans la caverne des machines. Les éléments individuels concernent les installations électriques, l'éclairage, le chauffage, la ventilation, la climatisation, les installations sanitaires, ainsi que les ascenseurs.



Conduits de ventilation destinés à l'aménagement intérieur des galeries.

Sécurité

La garantie de la sécurité sur l'ensemble du chantier a également été un sujet primordial en 2017. L'organisation d'urgence a continué à faire ses preuves. Le maître d'ouvrage a effectué des contrôles de sécurité systématiques sur le chantier et est immédiatement intervenu en cas d'irrégularités et d'infractions aux directives. Grâce à la collaboration optimale du maître d'ouvrage avec les entreprises de construction et les nombreux fournisseurs, aucun accident grave n'a été enregistré en 2017.

Environnement / Mesures de compensation

Nant de Drance SA a poursuivi son travail sur plusieurs mesures de compensation au cours de l'exercice sous revue. La revalorisation et la renaturation des deux places d'installation à La Gueulaz et au pied du barrage de Vieux Emosson ont été achevées en 2017. Une mesure de compensation a également pu être achevée à Saxon où les digues ont été élargies et plusieurs canaux renaturés. En période de crue, les cours d'eau disposent ainsi de plus d'espace. La biodiversité est également favorisée. Les résultats sont encourageants, car des plantes rares se sont déjà développées. A Vernayaz, l'un des objectifs de la mesure de renaturation a été atteint en 2017. Le sonneur à ventre jaune s'est installé dans le biotope humide. En 2017, l'autorisation a été obtenue pour réaliser la mesure de compensation Bienvenue à Martigny.

Visiteurs

Le chantier n'est pas ouvert au public. Des visites guidées sont organisées essentiellement pour des personnes et groupes dans le domaine de la technique. En 2017, quelque 1900 personnes ont visité le chantier.

Finances

Au cours de l'exercice 2017, les investissements ont atteint environ 214 millions de CHF, intérêts intercalaires et prestations propres inclus (exercice précédent: 170 millions de CHF).

Sur la période concernée, le bilan a augmenté de 131 millions de CHF pour s'établir à 1 810 millions de CHF, ce qui s'explique surtout par les investissements de projet réalisés. Les autres créances ont augmenté pour atteindre 4,7 millions de CHF (exercice précédent: 3,1 millions de CHF), alors que les liquidités s'élevaient à 26 millions de CHF (exercice précédent: 103 millions de CHF) à la date de clôture du bilan.

Les autres engagements à court terme ont baissé pour atteindre 8 millions de CHF (exercice précédent: 16,1 millions de CHF).

Au printemps 2017, une augmentation nominale du capital-actions à hauteur de 20 millions de CHF a été réalisée. Elle a permis d'augmenter les fonds propres de 120 millions de CHF qui ont atteint plus de 500 millions de CHF.

Les coûts non activés, qui figurent au compte de résultat résultent majoritairement des dépenses informatiques, de personnel (y compris prestations sociales) et de charges d'exploitation diverses.

Avec la mise en service des vannes dans la chambre des vannes du lac de Vieux Emosson, Nant de Drance SA a conclu l'assurance en responsabilité civile « barrages » exigée par la loi.

Perspectives 2018

L'objectif principal de Nant de Drance SA est de lancer la mise en service d'au moins un des six groupes d'ici fin 2018. La société attend la livraison des deux dernières bâches spirales d'ici avril 2018. En janvier 2018, elle a émis un emprunt supplémentaire de 180 millions de CHF sur le marché des capitaux. D'ici le milieu de l'année 2018, le nom du futur directeur de la centrale de pompage-turbinage sera connu. De plus, la société continuera de concrétiser le passage de la phase de construction à la phase d'exploitation dans le courant de l'année.

Compte de résultat

	Note	01.01 31.12.2017	01.01 31.12.2016
		CHF	CHF
Prestations propres activées		2'451'443	2'673'541
Autres produits d'exploitation		2'392	3'774
Total des produits d'exploitation		2'453'835	2'677'315
Charges de personnel	1	-3'013'979	-3'244'420
Redevances, impôts sur le capital et divers	2	-1'527'259	-1'310'340
Charges de direction d'exploitation		-582'787	-592'006
Autres charges d'exploitation		-274'353	-223'782
Total des charges d'exploitation		-5'398'378	-5'370'548
Résultat d'exploitation		-2'944'543	-2'693'233
Produits financiers	3	554'501	1'351'196
Charges financières	4	-519'828	-1'412'952
Résultat de l'exercice		-2'909'870	-2'754'989
Résultat par action en CHF		-831.39	-834.85

Bilan

Actifs Note	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités	26'066'055	103'047'396
Créances sur ventes et prestations de service 5	51'896	160'025
Autres créances à court terme	4'772'750	3'141'620
Compte de régularisation d'actif	8'589'511	8'557'935
Total de l'actif circulant	39'480'212	114'906'976
Actif immobilisé		
Compte de régularisation d'actif à long terme	29'624'971	36'828'756
Immobilisations corporelles 8	1'730'153'464	1'516'190'223
Immobilisations incorporelles	11'177'950	11'177'950
Total de l'actif immobilisé	1'770'956'385	1'564'196'929
Total des actifs	1'810'436'597	1'679'103'905
Passifs Note	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes sur achats et prestations de service	33'103'521	12'208'957
Autres dettes à court terme 11	8'046'363	16'085'939
Compte de régularisation de passif	31'179'352	28'590'997
Provisions à court terme 13	150'000	150'000
Total des capitaux étrangers à court terme	72'479'236	57'035'893
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes financières à long terme	1'240'000'000	1'240'000'000
Total des capitaux étrangers à long terme	1'240'000'000	1'240'000'000
Total des capitaux étrangers	1'312'479'236	1'297'035'893
Fonds propres		
Capital-actions 15	350'000'000	330'000'000
Réserve légale issue du capital	167'790'118	68'990'899
Pertes reportées	-16'922'887	-14'167'898
Résultat de l'exercice	-2'909'870	-2'754'989
Total des fonds propres	497'957'361	382'068'012
Total des passifs	1'810'436'597	1'679'103'905

Tableau de financement

Flux de trésorerie	Note	2017	2016
		CHF	CHF
Perte annuelle		-2'909'870	-2'754'989
Corrections pour :			
+/- baisse / augmentation des créances sur ventes et prestations de service	5	108'129	-55'231
+/- baisse / augmentation des autres créances	6	-1'631'130	5'209'289
+/- baisse / augmentation du compte de régularisation d'actif	7	-31'576	-4'567'056
+/- baisse / augmentation du compte de régularisation d'actif à long terme	7	7'203'785	-20'539'519
+/- augmentation / baisse des dettes sur achats et prestations de service		15'939	-110'247
+/- augmentation / baisse des autres dettes à court terme	11	-8'039'576	16'018'355
+/- augmentation / baisse du compte de régularisation de passif		512'009	110'180
+/- augmentation / baisse des provisions à court terme		-	150'000
= sortie / entrée de trésorerie des activités d'exploitation (cash-flow d'exploitation)		-4'772'290	-6'539'218
- investissements immobilisations corporelles		-156'145'980	-130'589'473
- prestations propres activées		-2'451'443	-2'673'541
- intérêts activés sur dettes financières	4	-32'410'847	-30'592'201
= sortie / entrée de trésorerie des activités d'investissement		-191'008'270	-163'855'215
+ encaissement provenant de l'émission d'emprunts	14	-	240'000'000
- coûts de transaction liés aux augmentations de capital		-1'200'781	-1'009'101
+ Augmentation de capital-actions (yc prime)	15	120'000'000	-
= flux de trésorerie des activités de financement		118'799'219	238'990'899
Variation des liquidités		-76'981'341	68'596'466
Etat			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		103'047'396	34'450'930
Liquidités au 31 décembre		26'066'055	103'047'396
Variation des liquidités		-76'981'341	68'596'466

Mouvement des fonds propres

CHF	Capital social	Perte au bilan	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2015	300'000'000	-14'167'898	285'832'102
Augmentation du capital-actions	30'000'000		30'000'000
Réserve légale issue du capital	68'990'899	0	68'990'899
Résultat de l'exercice	0	-2'754'989	-2'754'989
Fonds propres 31.12.2016	398'990'899	0 - 16'922'887	382'068'012
Accompanie tien de conitel estiene	0010001000		0010001000
Augmentation du capital-actions	20'000'000		20'000'000
Réserve légale issue du capital	98'799'219		98'799'219
		-2'909'870	

Annexe

Principes comptables

Les comptes annuels de Nant de Drance SA, dont le siège est à Finhaut VS, ont été établis conformément aux prescriptions du droit de la société anonyme et correspondent aux recommandations de présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Le rapport de gestion de l'exercice 2017 a été établi selon le nouveau droit relatif à la présentation des comptes.

Ils donnent un aperçu de la fortune, des finances et des recettes correspondant à la situation réelle. Conforme à Swiss GAAP RPC, la présente clôture correspond également à la clôture commerciale.

Principes d'évaluation

Actif circulant

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs à vue auprès des banques ainsi que les dépôts à terme d'une durée de 90 jours maximum. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur d'acquisition/de fabrication. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué, sauf dans le cas de dépréciations de valeur. Les prestations propres liées à l'activité de projet sont notées à l'actif

Les charges d'intérêts pendant la phase de construction sont comptabilisées à l'actif à la valeur d'acquisition/de fabrication. L'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables. Le montant comptabilisé à l'actif sur la période n'est pas supérieur aux charges d'intérêts avant l'activation.

Immobilisations incorporelles

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en service et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

Correction de valeur des actifs

Compte tenu du contrat de partenaire actuel, les actionnaires de la société sont tenus de payer les coûts annuels au prorata de leur participation. Du point de vue de la société, il n'existe pas d'indication que certains actionnaires ne pourraient pas honorer leurs obligations. L'actualité de la valeur des actifs de la société est donc attestée selon Swiss GAAP RPC 20.

Passifs

Engagements

Les engagements incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées au montant à rembourser.

Produits et charges

Intérêts activés sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concernent. Ils sont en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements et sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15. Les sociétés mentionnées dans la note 15 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq SA est gérée à 100 % par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises entièrement consolidées sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

Opérations hors bilan

Instruments financiers dérivés

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et des taux d'intérêts. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

Notes relatives au compte de résultat et au bilan

1 Charges de personnel

CHF	2017	2016
Salaires, traitements, primes	2'455'203	2'661'104
Prestations sociales	559'607	584'770
Autres charges de personnel	-831	-1'454
Total	3'013'979	3'244'420

Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul de l'impact économique provenant des institutions de prévoyance repose sur les données fournies concernant la situation financière de l'institution de prévoyance de Nant de Drance SA au 31.12.2017.

Avantage économique / engagement	Excédent de couverture (+)		Contribution		Montants définis		Charges de p	orévoyance dans
économique et charges de prévoyance	Sous-cou	verture (-)	économique	de NDD SA	sur la pe	ériode	Charges	de personnel
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Institution de prévoyance avec/sans excédent/sous-couverture	0	0	0	0	0	34'438	290'315	296'469

2 Redevances, impôts sur le capital et divers

CHF	2017	2016
Impôts sur le capital	1'493'065	1'263'118
Droit de timbre d'émission, impôt foncier, autres taxes	34'194	47'222
Total	1'527'259	1'310'340

3 Produits financiers

CHF	2017	2016
Produits d'intérêts	0	3'667
Gains de change et gains sur contrats à terme EUR / CHF	554'501	1'347'529
Total	554'501	1'351'196

4 Charges financières

-	99		
	CHF	2017	2016
	Intérêts sur dettes financières, commissions, pertes de cours, autres charges financières	32'930'675	31'219'643
	./. Intérêts sur dettes financières, commissions, coûts d'émission comptabilisés à l'actif	-24'304'198	-22'152'626
	./. Pertes et gains de change sur contrats à terme EUR / CHF	436'136	785'510
	./. Part des coûts de liquidation des contrats à terme de taux	-8'542'785	-8'439'575
	Total	519'828	1'412'952

Dont charges d'intérêts envers les parties prenantes

CHF	2017	2016
Alpiq Holding SA, Lausanne	0	33'944
Alpiq AG, Olten	0	28'167
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	0	52'000
IWB Industrielle Werke Basel AG, Bâle	0	21'250
FMV SA, Sion	0	14'722
Total	0	150'083

5 Créances sur ventes et prestations de service

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Envers sociétés affiliées	0	69'312
Envers tiers	51'896	90'713
Total	51'896	160'025

6 Autres créances à court terme

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Créance TVA	4'399'241	2'788'664
Impôt anticipé	11'622	11'622
Autres créances envers tiers	361'887	341'334
Total	4'772'750	3'141'620

7 Compte de régularisation d'actif à long terme

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Coûts de liquidation des contrats à terme de taux	28'285'971	36'828'756
Autres créances à long terme envers tiers	1'339'000	0
Total	29'624'971	36'828'756

Au cours des années 2015 et 2016, des contrats à terme, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme (8'542'785 CHF) est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation d'actif.

8 Immobilisations corporelles

CHF	Installations en construction
Valeur comptable au 31.12.2015	1'346'346'070
Investissements	136'578'411
Intérêts activés sur dettes financières	30'592'201
Prestations propres activées	2'673'541
Valeur comptable au 31.12.2016	1'516'190'223
Investissements	179'100'951
Intérêts activés sur dettes financières	32'410'847
Prestations propres activées	2'451'443
Valeur comptable au 31.12.2017	1'730'153'464

Les investissements facturés, mais pas encore payés, ainsi que les investissements définis d'un montant total de 61'574'743 CHF (2016: 38'619'592 CHF) ne sont pas compris dans le tableau de financement sous versements pour investissements, car ils n'avaient pas encore d'incidences sur la trésorerie.

Le projet de construction Nant de Drance porte sur un volume global d'investissement d'env. 2'000 Mio. CHF (y. c. intérêts intercalaires et concessions). A la date de clôture du bilan, le 31.12.2017, 1'730 Mio. CHF étaient investis, concessions comprises; de plus, les engagements en matière d'investissements s'élèvent à env. 233 Mio. CHF. Les premiers éléments des groupes seront mis en phase de test dès 2018. Dès la fin 2019, l'exploitation commerciale débutera étape par étape.

9 Immobilisations incorporelles

Ce poste englobe les concessions acquises, lesquelles ont une durée de 80 ans à compter de la mise en service.

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Valeur comptable	11'177'950	11'177'950

10 Dettes sur achats et prestations de service

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Envers parties prenantes et organes	764'081	1'911'817
Envers sociétés affiliées	10'459'770	2'364'924
Envers tiers	21'879'670	7'932'216
Total	33'103'521	12'208'957

11 Autres dettes à court terme

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Envers tiers	8'000'000	16'034'439
Envers assureurs sociaux	46'363	51'500
Total	8'046'363	16'085'939

Les passifs envers des tiers prévoient une garantie bancaire à hauteur de 8 Mio. CHF en raison d'une livraison de pièces non conforme aux exigences et hors délai.

12 Compte de régularisation de passif

Compte de regularisation de passir		
CHF	31.12.2017	31.12.2016
Impôts sur capital	85'436	1'072'418
Régularisations des livraisons et prestations de services parties prenantes	3'311'558	921'638
Régularisations des livraisons et prestations de services sociétés affiliées	678'180	594'074
Régularisations des tiers	27'104'178	26'002'867
Total	31'179'352	28'590'997

13 Provisions à court terme

Une provision a été constituée au cours de l'exercice 2016, afin de couvrir le risque éventuel de l'inscription d'une hypothèque légale par un fournisseur, pour un montant de CHF 150'000.

14 Dettes financières à long terme

Emprunts obligataires

CHF		Résiliable avant	Valeur no	ominale
		terme	31.12.2017	31.12.2016
Taux d'intérêt: 1.500%	Emprunt 250 millions de CHF 15.02.2013 - 15.02.2021		250'000'000	250'000'000
Taux d'intérêt: 2.375%	Emprunt 300 millions de CHF 15.02.2013 - 15.02.2028		300'000'000	300'000'000
Taux d'intérêt: 1.750%	Emprunt 300 millions de CHF 18.07.2014 - 18.07.2024		300'000'000	300'000'000
Taux d'intérêt: 1.250%	Emprunt 150 millions de CHF 23.10.2015 - 23.10.2023		150'000'000	150'000'000
Taux d'intérêt: 2.000%	Emprunt 240 millions de CHF 02.02.2016 - 02.02.2026		240'000'000	240'000'000
			1'240'000'000	1'240'000'000
Taux d'intérêt: 2.000%	Emprunt 240 millions de CHF			
Emprunts obligataires				
CHF			31.12.2017	31.12.2016
De 1 à 5 ans			250'000'000	250'000'000
Plus de 5 ans			990'000'000	990'000'000
Total			1'240'000'000	1'240'000'000

15 Capital social (capital-actions)

Le capital-actions se compose de 3'500 actions nominatives libérées dans leur intégralité (année précédente: 3'300 actions) de 100'000 CHF. Il est réparti comme suit:

		31.12.2017		31.12.2016	
Alpiq AG, Olten	39%	136'500'000	39%	128'700'000	
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36%	126'000'000	36%	118'800'000	
IWB Industrielle Werke Basel AG, Bâle	15%	52'500'000	15%	49'500'000	
FMV SA, Sion	10%	35'000'000	10%	33'000'000	
Total	100%	350'000'000	100%	330'000'000	

16 Réserve légale issue du capital

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Réserve légale issue du capital	167'790'118	68'990'899

La prime d'émission relative à l'augmentation du capital-actions de 2017, sous déduction des frais d'émissions, est affectée à la réserve légale issue du capital. Elle n' a pas encore été acceptée par l'Administration fédérale des contributions en tant que réserve de capital. Après l'assemblée générale, cette affectation sera proposée pour acceptation à l'Administration fédérale des contributions.

Autres informations

17 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont comptabilisées dans le compte de résultat ou en investissement

CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	31.12.2016
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	0	441'821	441'821
Prestations pour investissements	3'902'668	8'455'673	12'358'341
Autres charges d'exploitation	15'397	1'733	17'130
Produits financiers			
Produits d'intérêts	3'667		3'667
Charges financières			
Intérêts d'emprunts	150'083		150'083
CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	31.12.2017
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	582'787	0	582'787
Prestations pour investissements	7'902'447	36'042'151	43'944'598
Autres charges d'exploitation	11'097	0	11'097

18 Instruments financiers dérivés

CHF		31.12.2017		17 31.12.2016		
	Volumes	positif	négatif	Volumes	positif	négatif
Couverture de taux	200'000'000	0	-27'933'145	200'000'000	0	-28'126'896
Couvertures en euro	-	0	0	6'000'000	0	-17'240

19 Nombre de postes à temps plein

Durant l'exercice 2017, Nant de Drance avait en moyenne 14.9 postes à temps plein (en moyenne 16.0 postes à temps plein en 2016).

20 Honoraires d'audits

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Audit ordinaire	21'500	21'500
Total des honoraires d'audit	21'500	21'500

21 Impôts sur le revenu

CHF	31.12.2017	31.12.2016
Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes	-622'712	-589'568
Impact de la non-activation des reports de pertes	622'712	589'568
Impôts sur le résultat après prise en compte des reports de pertes	0	0

Le taux d'impôt applicable sur le résultat ordinaire s'élève à 21.4%.

Les reports de pertes non compensées s'élèvent à CHF 16'010'000, dont CHF 4'675'000 jusqu'à la mise en service complète en 2020 ne sont probablement pas récupérables. La créance d'impôts sur le revenu différé s'élève à CHF 3'048'000.

22 Évènements après la date de clôture du bilan

Le 19.02.2018 un nouvel emprunt de CHF 180 Mio. a été émis avec une durée de 8 ans (19.02.2018 - 19.08.2026).

Le Conseil d'administration à approuvé le 13 mars 2018 les comptes annuels 2017 à l'attention de l'assemblée générale du 21 juin 2018.



Ernst & Young SA Maagplatz 1 Case postale CH-8010 Zurich Téléphone: +41 58 286 31 11 Téléfax: +41 58 286 30 04

www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de Nant de Drance SA, Finhaut Zurich, le 13 mars 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Nant de Drance SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement, le mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice (pages 9 à 17) arrêté au 31 décembre 2017.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors



de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Investissements dans des immobilisations corporelles

Risque

Pendant l'exercice sous revue, la société Nant de Drance SA a activé un montant de CHF 214.0 mio. dans des immobilisations corporelles (annexe, chiffre 8). Les immobilisations corporelles représentent de loin la position la plus importante au sein des actifs de la société. Une activation est conditionnée par une valeur utile pouvant être utilisée pendant plus d'une période comptable. Certains critères d'activation spécifiques s'appliquent en outre aux intérêts des capitaux empruntés et aux prestations à activer. Les activités ne répondant pas à ces critères d'activation doivent être comptabilisées - avec effet - dans le résultat périodique.

Nos procédures d'audit

Nous avons audité le fonctionnement durable des contrôles définis par Nant de Drance SA pour l'activation des charges d'investissement du système de contrôle interne. Nous avons en outre audité les critères d'activation au 31 décembre 2017 sur la base d'un échantillon orienté sur le risque pour l'accès aux immobilisations corporelles.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Mathias Zeller

Expert-réviseur agréé

Ernst & Young SA

Martin Gröli Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)